SNUipp-FSU

Unitaire 33

F.S.U.

Bulletin de la section de la Gironde du SNUipp-FSU

Sommaire

P.1 : appel à la grève

P.2 : lettre aux députés - résultats des professionnelles

P.3: pétition RASED

P.4-9 : affiche les raisons de la grève

P. 10 : bulletin d'adhésion

P. 11 : enfants non-francophones - la chasse aux malades

P. 12 : stage syndical

Déposé le jeudi 1er décembre 2011

Appel à la grève des personnels enseignants d'éducation et d'orientation le 15 décembre !

Les sujets de désaccords et de mécontentements sont aujourd'hui très nombreux dans l'Éducation nationale : suppressions massives de postes, dégradation des conditions de scolarisation des élèves, conditions de travail de plus en plus difficiles pour l'ensemble des personnels… autant de mesures qui ne sont pas au service de la réussite de tous. Le gouvernement refuse de pratiquer un dialogue social digne de ce nom.

Dans ce contexte, le ministre de l'Éducation nationale veut imposer dès la rentrée 2012 une modification en profondeur des modalités d'évaluation des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. Les projets de textes, finalisés avant même toute concertation, prévoient :
le gel des promotions autres qu'à l'ancienneté jusqu'en 2015 ;
la progression de carrière aux seules mains du supérieur hiérarchique.
Dans le même temps, dans le second degré, le chef d'établissement deviendrait l'unique évaluateur.

Parce que ces projets induisent des transformations de nos métiers que nous refusons, nous en demandons le retrait.
Les fédérations syndicales signataires condamnent ces projets que le ministère veut imposer dès la rentrée 2012. Il est désormais de la responsabilité du ministère de mettre
un terme à ce conflit en retirant ce texte et en ouvrant de véritables négociations sur cette question.

Elles appellent les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (éducation nationale et enseignement agricole), à être massivement en grève le 15 décembre prochain pour exiger le retrait des projets de texte sur l'évaluation.

Dispensé de timbrage
Bordeaux Mériadeck CDIS
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Directeur de la publication: Mathieu Noblia Numéro CPPAP: 0410S07262 ISSN 1165-7979 Imprimé par nos soins Prix du numéro: 0,75 euros Numéro 106 - dec. 2011

Siège: 44 cours Aristide Briand 33075 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 31 26 63
Fax: 05 56 31 23 19 - snu33@snuipp.fr - http://33.snuipp.fr

Résultats des élections professionnelles

CAPD : commission administrative paritaire départementale
CAPN : commission administrative paritaire nationale
CTA : comité technique académique

Beaucoup de collègues ont été empêchés de voter lors de ces élections et la participation a fortement chuté. La FSU demande la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire afin de faire toute la lumière sur la nature des dysfonctionnements lors de ces élections.

Le SNUipp-FSU remercie tous les collègues qui ont voté pour lui et sera présent à la CAPD avec 7 sièges (6 jusqu'à présent), les représentants du personnel continueront à défendre les dossiers des écoles et des collègues dans les différentes instances.

Afin que le SNUipp, avec la FSU, continue de porter l'ambition d'une transformation sociale, avec les revendications d'une autre école pour tous, il nous faut être plus nombreux. Le syndicat ne vit que par les cotisations de ses adhérents. Vous vous mobilisez dans les diverses actions que nous initions, vous avez voté pour nous, prolongez cet engagement en vous syndiquant au SNUipp-FSU !

Budget: lettre aux députés

Madame le Député, Monsieur le Député,

Dans le cadre de la préparation du budget 2012, vous êtes amenés à vous prononcer sur de nouvelles suppressions de postes dans l'Éducation Nationale qui se comptent pourtant déjà en dizaines de milliers depuis près de quatre ans.

Ces nouvelles suppressions vont entraîner des classes surchargées notamment en maternelle, et y compris en zone prioritaire, la disparition de la scolarisation des moins de trois ans, un manque de remplaçants... Ce serait de nouveau les élèves, particulièrement les plus fragiles, qui continueraient de faire les frais des restrictions budgétaires.

Les postes de RASED sont clairement ciblés comme étant des leviers possibles pour atteindre l'objectif ministériel annoncé de 5700 suppressions de postes dans le primaire. Après les 3500 postes déjà supprimés depuis 2008 (plus d'un quart en Gironde), ce serait donc autour de 3000 postes en moins pour les RASED, qui largement désorganisés et incomplets, peinent déjà à assurer toutes leurs missions de manière équitable sur tout le territoire.

En tant que ……(à compléter selon les signataires), cette situation nous semble injuste, inefficace et en contradiction avec la lutte contre l'échec scolaire qui devrait être la priorité de l'État. Cela constituerait un recul inacceptable du service public, pourtant reconnu comme un rempart efficace et utile à nombre de nos concitoyens face aux difficultés liées à la crise que nous traversons. Cela contribuerait aussi à aggraver les inégalités scolaires engendrées par notre système éducatif et pointées par les dernières évaluations internationales Ce serait une grave hypothèque prise sur l'avenir.

Aussi, nous vous demandons de ne pas voter en faveur de ces nouvelles suppressions de postes dans l'Éducation Nationale, d'inviter vos collègues parlementaires à faire de même et d'oeuvrer auprès des instances académiques à ne pas diminuer encore le nombre de postes en Gironde à l'occasion de la rentrée 2012.

Nous vous prions de croire en notre attachement commun à l'Ecole de la République au service de la réussite de tous les élèves.

CAPD			CAPN			CTA		
Syndicats	**Voix**	**% (sièges)**	**Syndicats**	**Voix**	**%**	**Syndicats**	**Voix**	**%**
SNUipp-FSU	***1401***	***52 (7)***	***SNUipp-FSU***	***66706***	***48,15***	***FSU***	***7417***	***43,59 (5)***
SE-unsa	588	21,83 (2)	SE-unsa	35076	25,32	UNSA	4240	24,92 (3)
FO	380	14,11 (1)	FO	12997	9,38	FO	1622	9,53 (1)
SGEN	132	4,9	SGEN	9278	6,7	CGT	1198	7,04
CGT	96	3,56	CGT	2812	2,03	SGEN	1471	8,64 (1)
SUD	97	3,6	SUD	7071	5,1	SUD	540	3,17
			CFTC	1147	0,83	UER	528	3,1

RASED

Lettre pétition adressée à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Gironde

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

L'action spécifique des RASED dans l'aide à surmonter la difficulté scolaire a fait la preuve de son efficacité.
Dans notre département, la suppression de 76 postes d'enseignants spécialisés depuis 3 ans a des conséquences dramatiques : certains secteurs ne bénéficient plus d'aucune intervention d'enseignants spécialisés et dans tous les secteurs amputés d'une partie des personnels on constate une impossibilité de répondre aux besoins.

Dans ce contexte, nous ne pouvons admettre que la poursuite de la destruction de ce dispositif paraisse de nouveau à l'ordre du jour pour la rentrée 2012. 3000 postes de RASED disparaitraient à la rentrée prochaine !.

Nous ne pouvons accepter ni l'abandon des aides spécialisées pour des centaines d'élèves les plus en difficulté, en souffrance à l'école, ni l'abandon des familles de ces élèves, ni l'abandon des enseignants laissés seuls dans leur classe pour accueillir et scolariser les élèves en grande difficulté ou porteurs de handicaps,

C'est pourquoi nous revendiquons le maintien et le renforcement des équipes pluri-professionnelles des RASED ainsi que le rétablissement et la reconnaissance de toutes les formations spécialisées et différenciées.

NON A TOUTE SUPPRESSION DE POSTES EN GIRONDE A LA RENTREE 2012, NI DANS LES RASED NI AILLEURS !

Nom	prénom	Qualité (parent, enseignant…)	Signature

A AFFICHER –A AFFICHER—A AFFICHER-A AFFICHER– A AFFICHER

À l'appel de l'ensemble des fédérations syndicales de l'Education Nationale

Grève le 15 décembre

POSTES

L'hémorragie continue : pour 2012, 30 400 postes supprimés dans la fonction publique d'État, dont près de la moitié (14 000 soit 46%) dans l'Éducation Nationale. Lourd tribu pour le primaire qui perdrait à nouveau 5700 postes, alors que le nombre d'élèves continue d'augmenter. Dans le collimateur les RASED, les remplaçants, les touts petits et bien sûr les effectifs ! C'est clairement l'annonce d'une école qui abandonne les plus fragiles ! Inacceptable !

RASED

Ne laissons pas ce gouvernement atteindre son objectif d'éliminer les RASED !

3000 suppressions de postes, après 3500 depuis 2008, entraineraient la fin

ZEP

Les inégalités scolaires s'aggravent et sont toujours fortement liées aux inégalités sociales !

Selon le dernier rapport de l'INSEE, celles-ci se sont encore accentuées !

Face à ce constat, le ministère met en place les ECLAIR qui tournent le dos au défi de faire réussir tous les élèves et attaquent nos statuts.

Il faut que l'éducation prioritaire retrouve sa mission d'assurer la réussite de ses élèves et les moyens nécessaires pour y parvenir.

REMPLACEMENT

Le remplacement des enseignants devient

Pour un travail serein dans les circonscriptions

Dans un climat de malaise général, les tensions locales n'arrangent rien. Si certains IEN ont su instituer des rapports de confiance et de respect mutuel, il n'en est pas de même partout : que ce soit au niveau des inspections, où parfois les enseignants se sentent infantilisés, et poussés à « se vendre » en remplissant des documents préalables particulièrement lourds (non obligatoires, soit-dit en passant), ou dans le cadre des animations pédagogiques où fleurissent les obligations et injonctions diverses (alors que par ailleurs la qualité de l'offre diminue), ou à propos des autorisations d'absence lorsque affleure la suspicion, ou sur les demandes administratives pressantes et envahissantes.

Nous sommes dans un système hiérarchisé, mais celui-ci ne doit pas devenir un système de

3500 depuis 2008, entraîneraient la fin des réseaux d'aides spécialisés, mais avec eux aussi :

L'abandon des élèves les plus démunis face à un système scolaire de plus en plus rude.

L'abandon d'un dispositif public et gratuit qui contribue à la réussite de tous.

Le remplacement des enseignants devient très problématique avec 26 000 journées non remplacées en Gironde. Ce manque de remplaçants a des conséquences sur la scolarisation des enfants et les conditions de travail des enseignants.

Ensemble, exigeons des enseignants remplaçants formés et en nombre suffisant !

domination. Nous avons certes à répondre à des obligations, mais en aucun cas nous ne devons perdre notre liberté de penser et d'agir. Nous avons un cadre institutionnel de travail, il ne doit pas être un carcan et la confiance en notre professionnalité doit être première.

Le SNUipp-FSU a déjà alerté l'IA sur ces questions et continuera de le faire. Pour préparer la suite de ces interpellations nous vous invitons à une commission de travail sur ces questions **le mercredi 4 janvier à 9 H 30** à la Bourse du Travail à Bordeaux.

En cas de situation conflictuelle ou simplement en cas de doute, contactez les délégués du personnel du SNUipp-FSU.

RETRAIT du projet ministériel d'évaluation des enseignants !

Avancement le moins rapide pour tous, augmentation du pouvoir des IEN, qui auraient le loisir d'accélérer le rythme d'avancement de certains : c'est une conception managériale qui a été choisie, basée sur des critères arbitraires entraînant individualisme et division des équipes, mais aussi un impact négatif sur les salaires. Pour nous c'est NON !

Lettre aux parents, lieu et horaire de manifestation, AG de grévistes… Voir sur le site http://33.snuipp.fr

SNUipp33
Syndicat National Unitaire

des Instituteurs, Professeurs d'école et PEGC

Section de la Gironde: 44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux Cedex

Bulletin d'adhésion 2011/2012

Adhérons! Agissons ensemble!

Le syndicat est un outil indispensable, comme le démontre au quotidien la permanence et les dossiers défendus par nos élus du personnel. Le SNUipp, syndicat majoritaire du premier degré nationalement et départementalement, ne vit que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Donc renvoyez-nous le bulletin complété le plus tôt possible dans l'année scolaire même si vous différez votre paiement.
66% de cette cotisation sera déductible des impôts sur le revenu 2011. Par exemple une cotisation de 140€ revient à 47 €!

Nouveau syndiqué : SNUipp33 : oui ☐ non ☐

Nom: _____ Prénom: _____

Nom de naissance : _____ Date de naissance: _____

Adresse personnelle : _____

_____

Téléphone: _____ Portable : _____

Adresse électronique: _____

Adresse professionnelle : _____

_____

Fonction : _____

En conformité avec la loi informatique et liberté du 06/01/78, j'accepte de fournir au SNUipp les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles les élus ont accès à l'occasion des commissions paritaires et autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers

MODE DE PAIEMENT

Le montant de ma cotisation est de_____ € (voir tableaux ci-contre)

☐ ● Je paye avec 1 à 10 chèques à l'ordre du SNUIpp33 avec mois d'encaissement au dos. (ne pas dépasser le mois de juillet)

☐ ● Je choisis le prélèvement automatique (remplir le formulaire et joindre un RIB sauf si vous payez déjà par prélèvement et que votre compte est inchangé)

Cochez ci-dessous les mois de prélèvements souhaités :

☐ Octobre ☐ Décembre ☐ Février ☐ Avril ☐ Juin

☐ Novembre ☐ Janvier ☐ Mars ☐ Mai ☐ Juillet

Date: Signature:

☐ **TACITE RECONDUCTION (votre adhésion sera reconduite automatiquement)**

Cotisations instits et PE

Ech.	Instit.	PE	H. classe
3			188 €
4		131 €	200 €
5		138 €	217 €
6	123€	146 €	231 €
7	126 €	155 €	243 €
8	132 €	166 €	
9	139 €	177 €	
10	147 €	191 €	
11	161 €	205 €	

Situations particulières

Spécialisé, IMF, direction 5 cl et plus, direction spécialisée	Ajouter 10 €
CPAIEN	Ajouter 5 €
AE, AVS, EVS	Cotisation: 25 €
Mi-temps Temps partiel autre Dispo, congé parental	3/5 de la cotis % quotité travaillée Cotisation 71 €
Stagiaires	117 €
Etudiants	5 €

PEGC

Ech	1	2	3	4	5	6
H.C	142€	150€	159€	168€	190€	204€
C.E	190€	206€	216€	230€	243€	

Retraité(e)s

Pension mensuelle	Cotis		Pension mensuelle	Cotis
1200	75€		1800	111 €
1300	81€		1900	117 €
1400	87 €		2000	123 €
1500	93 €		2100	129 €
1600	99 €		2200	135 €
1700	105 €		2300	141 €

AUTORISATION DE PRELEVEMENT– COTISATIONS SNUipp Gironde N° national émetteur 438424

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR	NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
Nom, prenom et adresse :	SNUipp33 44 cours Aristide Briand 33 075 Bordeaux Cédex

COMPTE A DEBITER			
Codes RIB			
Etabl.	Guichet	N° du compte	Clé

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER
Nom et adresse de votre banque :

Date: Signature:

Joindre obligatoirement un RIB

Scolarité des enfants non-francophones : eux aussi ont droit à des moyens !

Bordeaux-Bastide. Des migrants bulgares. Un squat sur l'avenue Thiers. Conditions de vie très difficiles, baraquements en bois et matériel de récupération, pas d'eau. Détruit une fois par les forces de l'ordre, reconstruit juste à côté... 61 enfants inscrits sur les 4 groupes scolaires du secteur. Voici en quelques mots une description de la situation.

Les écoles du secteur ont commencé une mobilisation dès l'année passée.

Objectif : obtenir les moyens pour permettre une scolarisation réussie de ces enfants

Analyse du problème : la plupart de ces enfants vivent ici leur première scolarisation… Non-francophones, ils n'ont eu, jusqu'ici, aucun contact avec l'écrit ni avec le cadre scolaire.

Obstacle : réduction massive de postes dans l'Éducation Nationale...

La mobilisation des collègues a permis la création d'1 poste ½ de brigade FLE (soit à peu près 20 minutes par élève et par semaine) et une journée de décharge-semaine pour faire le lien avec les familles, pousser à la scolarisation de tous les enfants du squat, ceux qui ne sont pas inscrits, ce qui sont inscrits mais qui souffrent à l'école, parce que 6 heures en classe, quand on ne sait pas lire, quand on ne connaît pas la langue, quand on ne sait pas pourquoi il faut rester assis, ça peut être long.

La mobilisation continue parce qu'il nous faut 2,5 postes supplémentaires, parce que la scolarisation des enfants de 3 à 6 ans, très réduite, ne constitue pas la priorité de l'administration. Parce que ces enfants en ont besoin.

Le SNUipp-FSU a été partie prenante de cette mobilisation et appelle à constitution d'un collectif de solidarité avec les habitants du squat.

Floirac. Un autre squat. Une vingtaine d'enfants scolarisés. Où sont les autres ?

L'administration n'a mis ici aucun moyen supplémentaire.

Bordeaux-Nord : deux autres squats. Rien non plus de la part de l'administration.

Bordeaux Sud : suite à une audience, l'administration dit envisager un poste dans un avenir proche...mais toujours rien à ce jour !

On ne peut pas bricoler pour la réussite de la première scolarisation de ces enfants. En tant que professionnels, les enseignants, sur tous ces sites, savent ce dont ces enfants ont besoin. Cela passe par des moyens supplémentaires que le ministère peut octroyer. Nous devons les gagner !

Nous vous invitons à une commission de travail sur toutes ces questions le mercredi 7 décembre à 9h 30 à la Bourse du Travail à Bordeaux.

La « chasse aux malades » est ouverte !

Le gouvernement vient d'annoncer la création d'une journée de carence dans la Fonction Publique.

Cette nouvelle disposition risque de pénaliser durement les fonctionnaires et va entraîner des baisses de salaires importantes. Il s'agit d'une nouvelle remise en cause du statut de la Fonction Publique. Ce n'est pas de créer un délai de carence dans le public mais de supprimer celui du privé qui serait équitable !

Le gouvernement propose de contrôler encore davantage les arrêts de travail alors que l'allongement des carrières, les conditions de travail et les renoncements aux soins dégradent l'état de santé de la population.

La FSU demande le retrait de cette proposition et s'est adressé aux parlementaires en ce sens.

Stage syndical

Crise financière, dette publique, réforme fiscale
Analyse et solutions alternatives

Au motif de la crise et du surendettement, les services publics sont démantelés, les postes sont supprimés dans la Fonction Publique, des entreprises licencient. La vie est réglée par les agences de notations, nouveaux oracles des temps modernes.

Les revendications et l'action syndicale se heurtent à ce discours monolithique qui sous entend que rien d'autre n'est possible.

Mais :

- Quelle est cette crise ? D'où vient-elle ? Quelle est la nature de la dette publique, son ampleur ?
- D'où sortent ces agences de notations qui déterminent notre vie de tous les jours ? Quelles sont leurs logiques, pour qui et pour quoi roulent-elles ?
- Un autre partage des richesses est-il possible ? Réaliste ? Réalisable ?
- Quel rôle peut jouer la fiscalité dans une répartition égalitaire ?

Jean Marie Harribey et à Vincent Drezet aborderont ces questions au cours de notre stage

Jean-Marie Harribey
Chercheur en économie, ancien vice-président d'ATTAC

Vincent Drezet
secrétaire général du Syndicat Unifié des Impôts

La formation syndicale est un droit ; utilisons-le !

Modèle de courrier de demande de congé pour stage (à recopier à la main et à transmettre à l'IA sous couvert de l'IEN avant le 26 décembre)

NOM, Prénom: Grade et fonction:
Ecole: Date:
À monsieur l'Inspecteur d'Académie, sous couvert de madame ou monsieur l'IEN de .....
Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.O1.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le .....
Ce stage se déroulera à Bordeaux, il est organisé par la FSU Gironde sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agrée figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93) .
Signature

JEUDI 26 JANVIER
(9h30-16h30)
Bordeaux
(inscription avant le 26 décembre)

Bon d'inscription au stage - à renvoyer au SNUipp-FSU

Nom :……..……....Prénom:…… Adresse électronique :……

Adresse :……

École :……..